



AVENANT N° 1 AU PROTOCOLE D'ACCORD DU 26 AVRIL 2022

Reconduction expresse et actualisation

Entre les soussignés

La société NET STATION SPA, ayant son siège social à Lot N°13 Bloc A Porte 01, face CNAS, BP 41, 15168 Draâ El Mizan, Tizi Ouzou, Registre du commerce n° 15/00-0044186 B01, représentée par Monsieur Khaled ISSOLAH, Président Directeur Général, ci après désignée « NET STATION SPA », d'une part,

ET

L'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, rue des Frères Ouamrane, 15000 Tizi-Ouzou, représentée par son Recteur, Pr. Émérite Ahmed BOUDA, ayant tous pouvoirs à l'effet du présent avenant, ci-après désignée « l'Université », d'autre part.

Préambule

Les parties ont conclu le 26 avril 2022 un protocole d'accord portant sur l'hébergement, l'accompagnement et l'incubation des porteurs de projets innovants, notamment au sein de l'incubateur GrowUP in Algeria. En vertu de son article 7, ce protocole, conclu pour trois (3) ans, s'est reconduit par tacite reconduction pour la même durée, aucune des parties n'ayant exprimé par écrit, dans le délai contractuel, son souhait d'y mettre fin. Les parties souhaitent, par le présent avenant, constater expressément cette reconduction et actualiser leurs axes de coopération au regard des évolutions intervenues depuis 2022 — notamment la labellisation de l'incubateur (Label Incubateur n° 0109223043) et l'essor des besoins de formation en intelligence artificielle.

Article 1 — Reconduction expresse

Les parties constatent et confirment expressément la reconduction du protocole d'accord du 26 avril 2022, dans les mêmes termes, pour une durée de trois (3) ans courant à compter du 26 avril 2025, soit jusqu'au 26 avril 2028, renouvelable dans les conditions de son article 7.

Article 2 — Actualisation des axes de coopération

Sans modifier l'économie générale du protocole, les parties conviennent d'y ajouter les axes suivants :

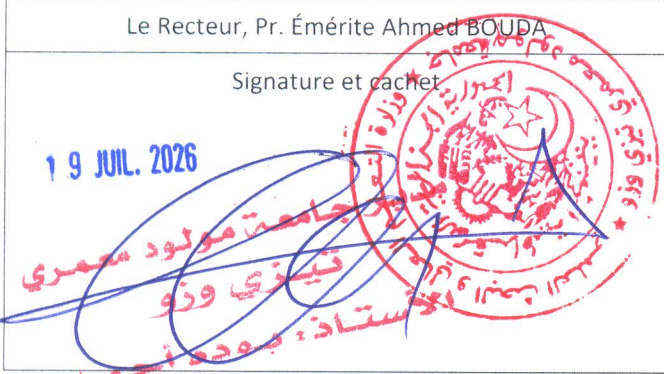
- Formation et sensibilisation des étudiants et jeunes diplômés aux technologies de l'intelligence artificielle et à leurs applications entrepreneuriales, dans le cadre de programmes portés par NET STATION SPA ou par ses dirigeants, dont l'Université relaiera les appels à candidatures auprès de sa communauté ;

- Participation des étudiants et jeunes diplômés de l'Université aux compétitions, hackathons et événements publics organisés dans ce cadre ;
- Attention particulière portée à la participation des étudiantes, en cohérence avec les objectifs nationaux d'accès des jeunes femmes aux métiers du numérique ;
- Complémentarité entre l'incubateur universitaire de l'Université et l'incubateur labellisé GrowUP in Algeria, chacun conservant ses missions propres, avec orientation croisée des porteurs de projets selon la maturité et la nature de leurs besoins.

Article 3 — Dispositions diverses

Toutes les clauses du protocole du 26 avril 2022 non modifiées par le présent avenant demeurent en vigueur. Le présent avenant prend effet à la date de sa signature par les deux parties et est établi en deux exemplaires originaux.

Fait à Tizi-Ouzou, le 19 / 07 / 2026

Pour l'Université Mouloud MAMMERI	Pour NET STATION SPA
Le Recteur, Pr. Émerite Ahmed BOUDA	Le Président Directeur Général Khaled ISSOLAH
Signature et cachet 	Signature et cachet 